

mai 2014

Les réalités urbaines pour les jeunes femmes et les filles déplacées

Dan Tyler et Susanne Schmeidl

Un nombre croissant de PDI vivent dans des installations informelles dans les grands centres urbains d'Afghanistan mais les vulnérabilités particulières des jeunes femmes et des filles dans ce contexte ne sont pas suffisamment bien comprises, ni combattues.

Les hypothèses les plus répandues nous invitent à penser que les femmes et les filles en milieu urbain sont généralement plus à même d'accéder aux services et aux opportunités sociales que dans le lieu d'origine rural dont elles proviennent, en raison des attitudes urbaines plus progressistes et de la plus grande disponibilité de services éducatifs (et de prestataires de services) dans les principaux centres urbains où règne une plus grande sécurité. Toutefois, de nouvelles recherches suggèrent le contraire¹: elles révèlent que les jeunes femmes et les filles résidant dans les installations urbaines de Kaboul, Kandahar et Jalalabad se heurtent à un nombre d'obstacles bien plus nombreux et qualitativement différents en termes d'accès à l'éducation, à la santé et à l'emploi que leurs homologues de sexe masculin. Et ce qui est plus frappant encore, c'est la perte importante de liberté et de capital social qu'elles subissent, de même que la marginalisation extrême.

Marginalisation et isolement: les jeunes femmes et les filles déplacées sont souvent maintenues dans un état d'isolement et il leur est souvent interdit de s'éloigner de chez elles ou d'en sortir trop fréquemment, ce qui réduit considérablement leur accès à l'éducation, aux soins de santé et aux moyens de subsistance. Pendant les entretiens, seules 40% des personnes interrogées ont affirmé que les femmes et les filles pouvaient obtenir la permission de sortir de chez elles pour rendre visite à des amis. Au moins un tiers a répondu qu'elles devaient se trouver en compagnie d'une relation familiale de sexe masculin pour pouvoir simplement sortir. Cette restriction de mouvement empêche également les jeunes femmes et les filles d'accéder aux possibilités d'éducation et d'emploi. Les obstacles culturels sont apparus comme le principal facteur de cette marginalisation et de cet isolement, les normes conservatrices semblant profondément ancrées dans les installations informelles urbaines.

« Le monde extérieur nous manque tellement, nous nous sentons comme des prisonnières ici. La prison, c'est mieux: au moins l'on y est bien nourri. » (Une femme de 24 ans)

Perte de réseaux: Comme les femmes n'ont pas le droit de sortir de chez elles, elles ne peuvent pas solliciter l'assistance des autres. Les jeunes femmes ont souvent confié regretter de ne pas pouvoir partager leurs souffrances avec les autres femmes du voisinage et de la communauté, ni de pouvoir construire des réseaux avec les communautés de leurs installations informelles. Les familles sont fréquemment menacées d'expulsion par leurs voisins si elles violent les normes sociales de la communauté et accordent des libertés aux femmes et aux filles (dont l'éducation).

« Nous n'avons presque rien à faire de toute la journée. Si nous avions le droit de suivre une instruction et de faire connaissance entre nous, nous pourrions peut-être travailler dans le champ culturel ou politique... La seule chose que nous faisons, c'est de nous réunir avec les filles détentes voisines et de nous plaindre de notre vie, rien de plus. » (Une femme de 25 ans)

Détresse et dépression: À cause de leur situation, un certain nombre de jeunes femmes et de filles déplacées en milieu urbain semblent souffrir de dépression aiguë et disent souvent préférer la mort à leur vie actuelle. Certaines PDI ont souligné le manque d'assistance dans le domaine de la santé mentale, et il n'existe aucune organisation ni aucune personne vers laquelle les femmes et les filles souffrant de stress post-traumatique ou d'autres troubles psychologiques (y compris les personnes susceptibles de s'automutiler) peuvent se tourner.

Mieux cibler l'assistance

De nombreuses jeunes femmes et filles ont insisté sur la honte que le déplacement leur faisait ressentir et ont comparé leurs difficultés actuelles à la vie plus confortable qu'elles vivaient dans leurs villes et villages en milieu rural. Les sentiments qui dominent sont l'oppression, le manque d'opportunités et l'incapacité de trouver une issue. De nombreuses jeunes femmes ont également mis en doute l'utilité des entretiens si personne ne va leur apporter une assistance, tandis que les jeunes femmes PDI de Kandahar ont

Un risque toujours présent: les expulsions forcées dans les zones urbaines d'Afghanistan

Caroline Howard et Jelena Madzarevic

Le vaste nombre de réfugiés afghans constitue un défi tant sur le plan de la protection que du développement urbain, pour les autorités nationales comme pour la communauté internationale.

Environ 630 000 Afghans sont déplacés de l'intérieur en conséquence du conflit alors que le pays peine toujours à gérer la réintégration de plus de 5,7 millions d'anciens réfugiés. Jusqu'à 30% des Afghans vivent actuellement en milieu urbain, la majorité d'entre eux dans des installations informelles au sein ou en périphérie des plus grandes villes.¹ Cette rapide expansion urbaine a été alimentée par le rapatriement des réfugiés, l'arrivée des PDI fuyant les combats et les catastrophes, ou encore les migrants économiques venus des zones rurales. Alors que l'avenir de l'Afghanistan reste imprévisible, la mise en place de solutions durables pour les PDI et les réfugiés de retour reste assujettie à la fourniture de logements adéquats, y compris par la sécurité des droits fonciers. Comme ils manquent d'options d'hébergement abordables, les PDI urbains vulnérables et les familles de retour occupent des

terres privées ou publiques sans permission ou sans titre foncier officiellement reconnu. Ils se trouvent ainsi exposés à des conditions de vie déplorables et courent constamment le risque d'être expulsés de force car les propriétaires ou les autorités cherchent à les faire partir pour construire des logements, des routes ou des bureaux.

Le Conseil norvégien pour les réfugiés (CNR) et son Observatoire des situations de déplacement interne (Internal Displacement Monitoring Centre, IDMC) a examiné 16 cas d'expulsion d'installations informelles dans les zones urbaines ou le CNR dispose d'une présence établie sur le terrain: Kaboul, Herat, Jalalabad, Mazar-e-Sharif, Maimana et Farah.² Ces cas (enregistrés entre novembre 2010 et juin 2013) impliquent des PDI et des familles rapatriées occupant des